



Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-209.09/2023  
Objet : Modification simplifiée n°2 PLU  
Commune : DISTROFF  
Affaire suivie par : S. HISIGER

**MAIRIE  
MONSIEUR MANU TURQUIA  
3 RUE DE L'ÉGLISE  
57925 DISTROFF**

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 07 septembre 2023

Monsieur le Maire,

Par votre courriel reçu ce jour, vous m'avez transmis le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification simplifiée n°2 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**

**Xavier LEROND**

